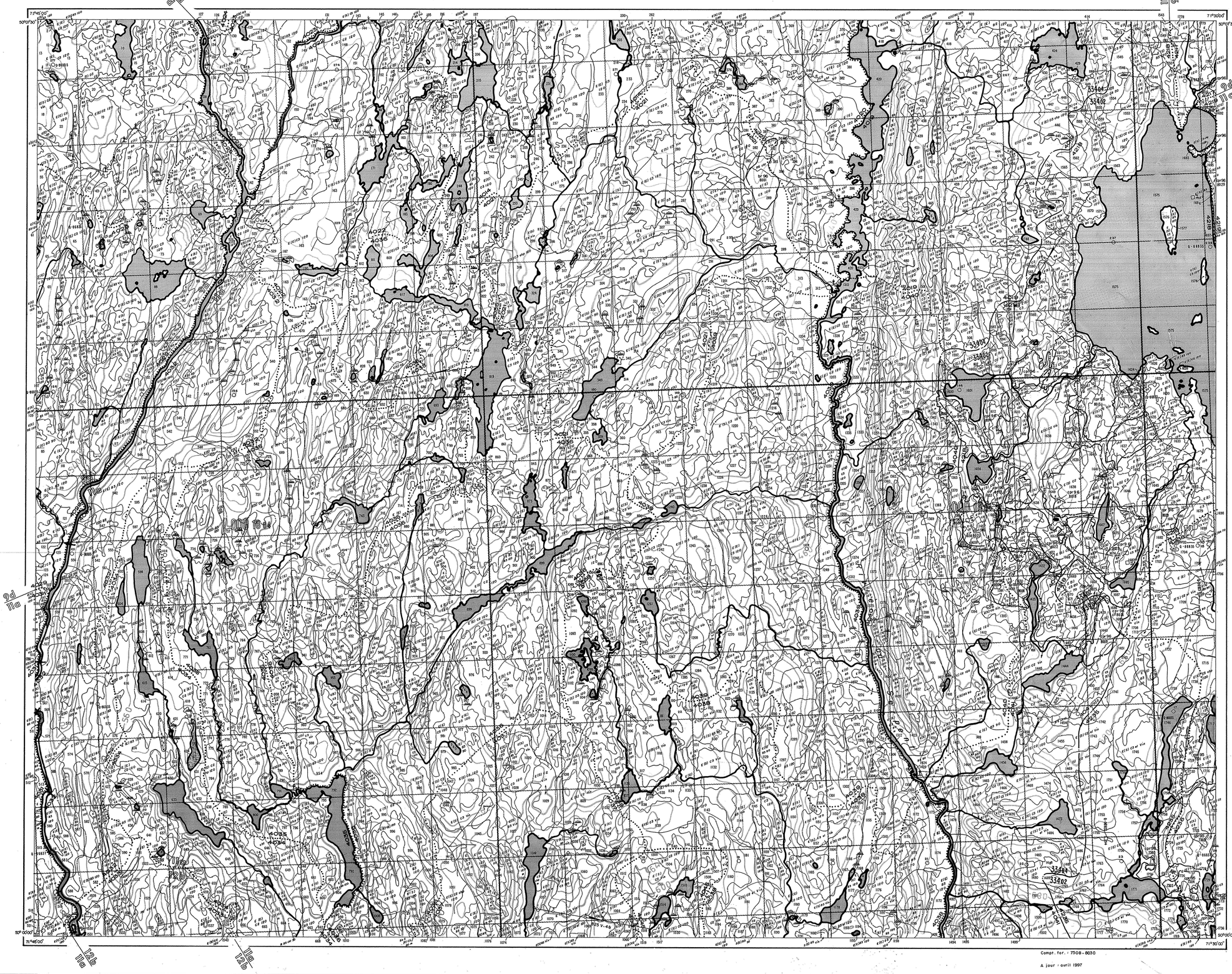

Compt. for. : 7508-8030

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à blanc ..... cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cj
Dégage partiel (dégagement ou éclaircie) ..... brp
Dégage total (dégagement) ..... brt
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les bleiras boisés (abattage bleiras) ..... rec

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aucune origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin blanc ..... R (PB)
— — à thuya (cèdre) ..... R (T)
— — à pruche ..... R (Pr)
— — à mélèze ..... R (M)
— — (plantation) ..... P
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... E (E)
— — à thuya (cèdre) ..... E (T)
— — à pruche ..... E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — à pin rouge ..... E (PR)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche ..... E (EN)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... EPB P
— — (plantation d'épinette de Norvège) ..... EPO P
— — (plantation d'épinette noire) ..... EPN P
— — (plantation d'épinette rouge) ..... EPR P
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à mélèze ..... S (M)
— — à sapin de sapin baumier ..... S (SB)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge ..... PB (PR)
— — — avec épinette rouge (l'épinette occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... PB (E)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PB (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (EN)
— — — avec épinette noire ..... PB (E)
— — — avec pin gris ..... PB (PG)
— — — avec pruche ..... PB (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — — (plantation) ..... PB P
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PR (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — — avec mélèze ..... PR (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— — — avec pruche ..... PR (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — — Plantation de pin rouge ..... PRP P
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre) ..... PG (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — — avec mélèze ..... PG (M)
— — — avec pin rouge ..... PG (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — — avec pruche ..... PG (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — — (plantation de pin gris) ..... PGP P
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — à pin rouge ..... Pr (PR)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation) ..... Pr P
MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
— — à thuya (cèdre) ..... M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— — à pin rouge ..... M (PR)
— — à pruche ..... M (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... MEU P
— — (plantation de mélèze laricin) ..... MLC P
— — (plantation de mélèze brun) ..... MLB P

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tolérance inférieure	Tolérance supérieure
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Feuillu à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BL (E)	BL (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Feuillu à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerale avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière avec sapin	C (S)	C (S)
Feuillus résineux	Fr (R)	Fr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	MFh	MFh

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes F1
— sur station humide ..... Fh
— à peuplier ..... Fp
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... BB
— à bouleau jaune ..... BJ
Peuplerale
— à peuplier rouge ..... Pe
— à peuplier ..... Pe
Chênaie
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... CH (B)
— à bouleau jaune ..... CH (BJ)
— à peuplier ..... CH (P)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... CH (F)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... CH (F1)
Plantation d'érable à sucre ..... ERS P
— — de chêne rouge ..... CHR P
— — de peuplier ..... PeP P
— — de peuplier hybride ..... PeHy P
— — de tilleul d'Amérique ..... TA P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Double coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50 % ⊗ 5-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Feuillus
Feuillus naturels
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE-
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "
120-90 "	90-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUINNE

Jeune inéquienne: Plus de dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieilleuse inéquienne: Plus de dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	46 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***
Lisière	Lisière entourée de pentes > 51%	~

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 D2 — S = défoliation; E = épinette; C = sapin; D = pruche; 1 = classe de perte; 3 = classe d'âge; 2 = classe de hauteur; 1 = origine; 3 = classe de densité; 2 = type de couvert

R C2 c4 B D1 — R = résineux; C = cédrière; 2 = classe de perte; 4 = classe d'âge; B = origine; D = classe de hauteur; 1 = classe de densité; = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC.
SIGNATURE : Jacques R. Lalonde
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — Unité de gestion — Unité d'aménagement: 2 24-2
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion — Bloc d'aménagement — Concessionnaire ou autres: 000 18 04
Bassin hydrographique — Bassin primaire — Bassin secondaire: 33402*
Unité de gestion privée
Municipalité — Division de recensement — Municipalité: 90900
Cadastre
Parcelle: 4236 *
Région écologique: 11B*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986 — Année de publication : 1988 — Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 21° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6	22-L-5	22-L-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-I	22-L-4	22-L-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-H-16	22-E-13	22-E-14	

22 L/4 S.E.